



## Point de situation

24 avril 2020



L'Agence Régionale de Santé de Corse réalise quotidiennement un point d'information pour faire état de l'évolution de la situation dans l'île.

### Point de situation au 24 avril 16h

#### Données hospitalières

	CH Ajaccio	CH Bastia	Total
Nombre cumulé de prélèvements Covid positifs RT-PCR depuis le début de l'épidémie	302	78	380 <sup>2</sup>
Résultats du jour	3 positifs/24 prélèvements	0 positif/ 55 prélèvements	
Nombre de personnes hospitalisées en hospitalisation conventionnelle <sup>1</sup>	26	11	37
Nombre de personnes hospitalisées en réanimation ou soins intensifs <sup>1</sup>	7	2	9
Nombre de retour à domicile depuis le début de l'épidémie <sup>1</sup>	85	83	168

<b>Nombre de décès en milieu hospitalier (hors Ehpad) depuis le début de l'épidémie <sup>1</sup></b>	<b>43</b>	<b>8</b>	<b>51</b>
--	-----------	----------	-----------

<sup>1</sup> source Sivic

<sup>2</sup> L'ARS rappelle qu'il s'agit d'un nombre de tests et non d'un nombre de personnes.

## **Données ambulatoires (en cumul, tous laboratoires confondus)**

**Laboratoires de ville : 4158 prélèvements dont 242 positifs<sup>2</sup>.**

## **Situation en EHPAD :**

**Nombre d'établissements ayant signalé un épisode Covid : 5 (la Corse compte 28 Ehpad)**

**Nombre de résidents confirmés ou possibles : 56 résidents**

(les résultats des tests de ces personnes sont déjà comptabilisés, soit en milieu hospitalier soit en ambulatoire)

**Mortalité en Ehpad : 11 décès rattachés au Covid-19 depuis le début de l'épidémie. A noter que parmi les 51 décès hospitaliers, 8 concernent des résidents d'Ehpad hospitalisés.**



**Prochain point : lundi 27 avril**

le point épidémiologique spécial Covid en Corse de santé publique France est téléchargeable en bas de page.

Coronavirus COVID-19

## Informations



Liens utiles



Violences conjugales et intrafamiliales

ARS Corse

 Quartier Saint-Joseph, CS 13003, 20700 Ajaccio

 04 95 51 98 98

Horaires d'ouverture au public :

Siège :

du lundi au vendredi de 09H à 11H30 et de 14H à 16H

Délégation départementale de la Haute-Corse (maison des affaires sociales, quartier du Fango, Bastia)

Du lundi au vendredi de 09H à 11H30

ARS 2017

---

Accessibilité

---

Mentions légales

---

[Toutes les ARS](#)